

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 6 avril 2021 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ayant lieu au Centre multifonctionnel situé au 453A rue Ennis, **mardi 20 avril 2021 à 20h15.**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- 14- Achat d'une parcelle du terrain situé au 437 rue Bellegarde
- 15- Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 935 000 \$ qui sera réalisé le 11 mai 2021
- 16- Support financier additionnel de 5000.00\$ à l'exposition agricole de Beauce pour la construction du pavillon agroalimentaire
- 17- Proposition de la firme MétalPless pour échange de gratte
- 18- Proposition prix pour le soccer 2021
- 19- Adoption des modalités de l'appel d'offre proposée pour Poulin/Mercier
- 20- Application de l'article 317 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités
- 21- Projet de Jumelage jeunes/aînés
- 22- Convention pour l'installation d'une borne de recharge financée par le FARR
- 23- Promesse d'achat terrain Boulanger
- 24- Protocole d'entente PRIMEAU

25- Appui demande Ferme Bilodoin Inc

❖ **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- Achat d'une parcelle du terrain situé au 437 rue Bellegarde

2021-04-121

Considérant que la Municipalité désire réaliser des travaux sur la rue Poulin;

Considérant que pour la réalisation de ces travaux, il faut acquérir une parcelle du lot 5 060 261;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général et le maire à déposer une offre d'achat pour l'achat d'une parcelle du lot au montant de 1,14\$ du pied carré;

Que le directeur général et le maire soient autorisés à signer une entente avec le propriétaire du lot 5 060 261.

15- Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 935 000 \$ qui sera réalisé le 11 mai 2021

2021-04-122

Considérant que conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley souhaite emprunter par billets pour un montant total de 935 000 \$ qui sera réalisé le 11 mai 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
100-2010	561 000 \$
101-2010	374 000 \$

Considérant qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Considérant que conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour

les règlements d'emprunts numéros 100-2010 et 101-2010, la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 11 mai 2021;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 11 mai et le 11 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	84 800 \$	
2023.	86 700 \$	
2024.	88 500 \$	
2025.	90 300 \$	
2026.	92 400 \$	(à payer en 2026)
2026.	492 300 \$	(à renouveler)

Que en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 100-2010 et 101-2010 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 mai 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

16- Support financier additionnel de 5000.00\$ à l'exposition agricole de Beauce pour la construction du pavillon agroalimentaire

2021-04-123

Considérant que les responsables de l'Exposition agricole de Beauce veulent faire bonifier leur demande dans le programme FARR de la MRC pour la construction d'un pavillon agroalimentaire;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce contribue à l'offre d'activité à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et favorise, dans un même temps, son rayonnement;

Considérant que la municipalité a octroyé une aide de 10 000,00 \$ à l'Exposition agricole de Beauce pour la construction de son pavillon agroalimentaire;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce demande à la Municipalité de bonifier le support financier pour la réalisation du projet de 5000\$ puisque le prix des matériaux a augmenté avec la pandémie;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie une aide de 5000,00 \$ additionnelle à l'Exposition agricole de Beauce pour la construction de son pavillon agroalimentaire;

Que l'aide financière additionnelle accordée par la Municipalité est conditionnelle à ce que l'Exposition agricole de Beauce obtienne aussi un support financier additionnel dans le programme FARR.

17- Proposition de la firme MétalPless pour échange de gratte

2021-04-124

Considérant que la municipalité désire changer sa gratte MAXXPRO 1048-20 sans Liveedge pour une gratte MAXXPRO 1048-20 Liveedge avec oreille à trottoir;

Considérant la soumission de MétalPless pour l'échange dans le but d'obtenir la 1048-20 Liveedge au montant de 8 440\$ plus taxes;

Considérant que ce changement permettra un meilleur déneigement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de MétalPless au montant de 8 440\$ plus taxes pour l'échange dans le but d'obtenir la 1048-20 Liveedge.

18- Proposition prix pour le soccer 2021

2021-04-125

Considérant que la responsable des sports, culture et loisirs a proposé une charte de prix pour le soccer 2021;

Considérant que cette tarification prend en considération le contexte actuel en lien avec la pandémie;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte les prix proposés par la responsable des sports, culture et loisirs pour le soccer 2021.

19- Adoption des modalités de l'appel d'offre proposée pour Poulin/Mercier

2021-04-126

Considérant que la municipalité désire requérir, via un appel d'offres, les services d'une firme pour le projet Poulin/Mercier;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité ont préalablement pris connaissance de la totalité des modalités de l'appel d'offres;

Considérant que les membres du conseil ont tous une copie de l'appel d'offres et ont pu émettre leur opinion à cet effet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte les modalités de l'appel d'offres pour le projet Poulin/Mercier.

20- Application de l'article 317 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

2021-04-127

Considérant l'article 317 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités qui stipule que le mandat d'un membre du conseil qui a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période;

Considérant que le conseiller au siège numéro 1 n'a pas siégé depuis plus de 90 jours;

Considérant que le conseil n'est pas dans l'obligation de combler le siège puisque nous sommes dans une année électorale;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil applique l'article 317 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et met fin au mandat du conseiller au siège 1;

Que le conseil ne comblera pas le siège numéro 1 avant la prochaine élection.

21- Projet de Jumelage jeunes/aînés

2021-04-128

Considérant le projet de jumelage jeunes/ aînés présenté par la responsable des sports, culture et loisirs;

Considérant la pandémie covid-19;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil n'autorise pas la mise en place du projet de jumelage jeunes/aînés.

22- Convention pour l'installation d'une borne de recharge financée par le FARR

2021-04-129

Considérant que la municipalité désire installer une borne de recharge sur l'un de ses lots;

Considérant que le fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) finance le projet;

Considérant qu'une entente entre la municipalité et le conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) doit être signée;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à signer et à représenter la municipalité dans le cadre de ce projet.

23- Promesse d'achat terrain Boulanger

2021-04-130

Considérant que le terrain lot 5 818 691 est à vendre par la Municipalité

Considérant qu'une personne a déposé une offre d'achat pour le terrain et infrastructures au prix demandée;

Considérant que madame Sonia Robichaud, courtière immobilière, a le mandat d'avoir un rôle d'intermédiaire lors la transaction pour la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la vente du lot 5 818 690 pour un montant de 15 698\$ plus infrastructures payables sur 10 ans;

Que madame Sonia Robichaud soit responsable de la transaction pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité.

24- Protocole d'entente PRIMEAU

2021-04-131

Considérant que la municipalité a reçu une aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU;

Considérant qu'un protocole d'entente entre la municipalité et ministre des affaires municipales et de l'occupation du territoire doit être signé;

Considérant que le conseil a pris connaissances des modalités du protocole d'entente entre la municipalité et ministres affaires municipales et de l'occupation du territoire;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le maire à signer et à représenter la municipalité dans le cadre de ce projet et du protocole d'entente.

25- Appui demande Ferme Bilodoin Inc

2021-04-132

Considérant que Ferme Bilodoin inc. désire acquérir une partie du lot 5060539 et une partie du lot 5060466 ;

Considérant que cette transaction vise à favoriser le développement des activités de cette firme;

Considérant qu'une demande d'autorisation à la CPTAQ est nécessaire;

Considérant que cette demande ne contrevient pas à la réglementation en vigueur sur le territoire de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil appuie la demande d'autorisation déposée à la commission de protection du territoire agricole du Québec par Ferme Bilodoin Inc.

26- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

27- FERMETURE DE LA SÉANCE

2021-04-133

Il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h15.

Dany Quirion, maire

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier